



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du budget 2012	3
Présentation du Conseil des arts de Montréal	
Mission	7
Programmes du Conseil	7
Fonctionnement	9
Comités du Conseil	10
Communications	12
Liste des membres du Conseil et des comités	13
Organigramme de fonctionnement	21
Organigramme de personnel	22
Le budget 2013	
Sommaire du budget 2013/variations 2012 vs 2013	23
Tarification des studios de répétition et revenus de location	35

PRÉSENTATION DU BUDGET 2013

Le Conseil des arts de Montréal tient à remercier chaleureusement la Ville et l'Agglomération de Montréal pour l'augmentation de 500 000 \$ qui lui est consentie pour l'année 2013, portant ainsi la contribution municipale à **12 450 000 \$**.

Cette augmentation est conforme aux engagements pris par le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, lors du Rendez-vous *Montréal, métropole culturelle*, en 2007, et nous lui en sommes très reconnaissants. Conscient que cette contribution additionnelle est versée en dépit d'un contexte budgétaire difficile, le Conseil tient à rassurer les élus à l'effet que ces sommes seront dépensées utilement et efficacement.

Faits saillants 2012

Avant de détailler le budget 2013, voici un bref retour sur 2012.

- Le Conseil des arts de Montréal a versé **plus de 10,7 \$ millions à quelque 370 organismes** culturels montréalais, dans le cadre du programme général de subventions, des programmes de tournées et de résidences, des programmes d'appui à la relève et à la diversité, du parrainage fiscal et des différents programmes de prix qu'il gère.
- La contribution de 11 950 000 \$ reçue de l'Agglomération a été **enrichie de 805 000 \$** provenant de diverses sources : partenariats d'autres organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, et contributions du secteur privé dans le cadre de certains programmes et des événements de prix.
- La gestion du programme général de subventions a été tributaire cette année de **l'évaluation quadriennale et bisannuelle** dans les **secteurs de la danse, du théâtre et de la littérature** : c'est-à-dire que dans ces trois secteurs, les montants des subventions de fonctionnement accordées aux organismes engagent le Conseil pour une période de deux ou de quatre ans. Ceci a exigé un investissement accru du Conseil, qui a choisi de privilégier ces trois secteurs pour leur permettre de soutenir plus adéquatement les compagnies. C'est ainsi que le Conseil a puisé dans ses réserves une **somme additionnelle de 100 000 \$** pour enrichir le montant de 350 000 \$ provenant de l'allocation municipale et alloué au programme général de subventions.
- L'évaluation pluriannuelle a également exigé un travail et une analyse en profondeur de la part des jurys de pairs. 60 % de ces jurys de pairs, justement, ont été renouvelés à l'automne, ayant terminé leur mandat de trois ans. C'est ainsi que **37 nouveaux membres** ont été nommés sur les comités sectoriels d'évaluation. Il est utile ici de rappeler que les membres des comités d'évaluation sont entièrement bénévoles et acceptent de travailler avec le Conseil pour une période de trois ans. Cette gestion de l'évaluation des demandes de subventions, adoptée par le Conseil des arts de Montréal il y a trois ans, s'est avérée très efficace. L'action du Conseil a d'ailleurs été reconnue lors de la remise des Prix Korn-Ferry pour la bonne gouvernance, en avril dernier.

- En 2012, le Conseil a décidé d'investir **60 000 \$ dans le projet démArt-Mtl** (une autre somme puisée dans ses réserves), prenant ainsi la relève du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui avait financé le projet-pilote en 2011. Ce programme, qui permet aux artistes de la diversité culturelle de faire des stages au sein des organismes artistiques professionnels, a remporté un tel succès qu'il exigeait en effet une suite.
- **Le plan d'action pour la diversité culturelle dans les arts 2012-2015** a été rendu public à l'automne : il s'inscrit dans le prolongement de la politique pour l'inclusion de la diversité culturelle.
- **Le programme de résidences** a été consolidé et disposait en 2012 d'un budget d'environ **235 000 \$**. Une nouveauté à ce chapitre : une première résidence en milieu hospitalier réalisée en collaboration avec le CHUM et la Société pour les arts en milieux de santé.
- Le **programme de tournées** a aussi connu sa part de changement puisqu'il est désormais possible de **s'y inscrire en ligne**. Ceci facilite grandement le travail des compagnies intéressées et, surtout, le travail d'analyse des membres des comités d'évaluation.
- Le Conseil a conclu en 2012 deux **ententes avec des universités montréalaises**, la première avec l'Université du Québec à Montréal et la seconde avec l'École des Hautes Études commerciales. Ceci a permis, entre autres, d'offrir en collaboration avec HEC des cours sur la gouvernance aux présidents de conseils et directeurs généraux d'organismes artistiques. Dans le cadre de l'entente avec l'UQAM, le Conseil a mis en marche une étude sur la danse.
- Le Conseil a pris de nombreuses initiatives dans le dossier des liens arts-affaires. Il a d'abord mis en place un **comité arts-affaires** du Conseil, sous la présidence de Jean-Pierre Desrosiers, un des nouveaux membres du Conseil nommés en décembre 2011, qui avait d'ailleurs remporté le prix Personnalité Arts-Affaires de Montréal en 2011. Le Conseil a aussi pris la relève dans le **projet Go-C.A.** qui vise à enrichir les conseils d'administration des jeunes organismes. Ce projet, mené en collaboration avec Ernst & Young, McCarthy Tétrault et la Banque Scotia, aura permis en 2012 à une vingtaine d'organismes artistiques en danse et en musique contemporaine de se doter de nouveaux membres grâce à l'engagement d'une soixantaine de jeunes gens d'affaires. Un **portail arts-affaires** a été créé, en partenariat avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, pour offrir toutes les informations possibles sur les liens arts-affaires, tant du point de vue des artistes que du point de vue des gens d'affaires. Le portail, qui vient tout juste d'être lancé, est promis à un brillant avenir.
Autre initiative importante : la création d'un **Forum arts-affaires de Montréal**, qui réunit une cinquantaine de personnalités du monde des affaires du Grand Montréal, prêtes à s'engager auprès du milieu culturel et à en faire le plaidoyer dans leur milieu. Vous trouverez d'ailleurs en annexe (p. 17) la liste des membres de ce prestigieux Forum arts-affaires de Montréal.
- Enfin, le Conseil des arts de Montréal a entamé cet été une **nouvelle planification stratégique** pour guider ses actions au cours des prochaines années (2013-2016). Les grandes orientations stratégiques seront présentées au conseil d'administration en décembre et seront ensuite soumises à une consultation en ligne.

Budget 2013

L'année 2013 ressemble sensiblement à la précédente. Au chapitre des revenus, s'ajoutent à la contribution municipale de 12 450 000 \$ des **revenus auto-générés de 744 257 \$**. Ces revenus proviennent des contributions de partenaires (400 257 \$), de la vente de billets à nos événements de prix (125 000 \$), et des intérêts sur les placements (105 000 \$); pour équilibrer son budget, le Conseil a dû approprier 114 000 \$ de ses surplus non affectés.

Les dépenses prévues sont de 13 194 257 \$.

La très grande majorité de ces dépenses, soit 11 404 565 \$, sera affectée aux programmes de subventions et aux autres programmes d'appui aux organismes artistiques montréalais. Un montant additionnel de **350 000 \$** sera consacré au **programme général de subventions**. En 2013, ce sont cinq autres secteurs qui seront évaluées au quadriennal ou au bisannuel : les arts du cirque, les arts visuels, les arts numériques, le cinéma et la vidéo, et la musique. Certains organismes du secteur des nouvelles pratiques artistiques et de la diffusion pluridisciplinaire seront aussi soumis à cette évaluation pluriannuelle. Il faudra donc privilégier ces disciplines dans l'allocation des nouvelles ressources.

Le Conseil a également prévu d'augmenter de quelque **20 000 \$** l'enveloppe du **soutien aux initiatives de développement**, particulièrement pour le projet Premières expériences de travail, qui permet à de jeunes diplômés des écoles d'art montréalaises de se trouver un premier emploi au sein d'un organisme artistique professionnel. Il s'agit là d'un programme dont le taux de succès est étonnant : environ 85 % des jeunes stagiaires demeurent à l'emploi de l'organisme d'accueil.

Au chapitre des **dépenses administratives**, on prévoit une **dépense additionnelle de près de 100 000 \$** par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique essentiellement par l'augmentation de la masse salariale et des charges sociales afférentes. En effet, au-delà des augmentations statutaires et de l'augmentation reliée au coût de la vie, le Conseil a décidé de se doter de deux nouveaux postes : une adjointe aux communications à temps plein (cette personne travaillait auparavant à temps partiel et à contrat, ses honoraires étant imputés au chapitre des services professionnels) et une personne à mi-temps chargée de gérer les événements de remise de prix. L'ajout d'un nouvel événement de prix, Les Prix de Montréal pour les arts et la culture organisés en collaboration avec la Ville de Montréal et en partenariat avec une dizaine d'institutions publiques et privées, a rendu nécessaire la présence d'une chargée de projets à mi-temps. Cette personne sera également responsable de promouvoir l'utilisation de l'Atrium et des salles de réunion de la Maison du Conseil, afin d'en accroître les revenus de location.

Depuis quelques années, le pourcentage des dépenses administratives a légèrement augmenté au Conseil des arts de Montréal, mais il faut expliquer que le Conseil a diversifié son offre et ses clientèles. Alors que son appui au milieu culturel se limitait traditionnellement à l'octroi de subventions, le Conseil a, ces dernières années, considérablement accru son appui sous forme de conseils, accompagnement, mentorat, particulièrement auprès des artistes de la relève et de la diversité, ainsi que dans le secteur des liens arts-affaires. Le Conseil a aussi amélioré grandement ses communications avec le milieu, avec la création de nouveaux sites web. Ceci a entraîné des investissements accrus au niveau des ressources humaines et des services informatiques.

En dépit de ces augmentations inévitables, il faut souligner que les dépenses administratives ne représentent toujours que 13,6 % du budget du Conseil.

Conclusion

Partenaire de la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle*, le Conseil des arts de Montréal est un outil privilégié pour soutenir la création, la production et la diffusion artistique sur le territoire montréalais. C'est en tenant compte des grands objectifs de cette politique – appuyer la créativité et l'innovation, assurer une plus grande accessibilité, favoriser l'inclusion de la relève et de la diversité, encourager la participation des milieux d'affaires – que le Conseil des arts de Montréal poursuit son action.

L'année 2012 a été fertile en nouvelles initiatives qui ont permis de faire des avancées importantes dans la réalisation de ces objectifs. Nous sommes confiants que l'année 2013 sera tout aussi productive.



LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Mission

Créé en 1956, le **Conseil des arts de Montréal** est un organisme para-municipal constitué selon la Charte de la Ville de Montréal, qui a obtenu son autonomie juridique en 2007.

Il a pour mission de soutenir et reconnaître l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles à Montréal, au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement. Pour ce faire, le Conseil mise sur son ancrage dans le milieu des arts, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique, la Ville de Montréal, les administrations municipales et les milieux d'affaires, afin de contribuer pleinement au rayonnement des arts à Montréal et favoriser la participation des citoyens à la vie artistique montréalaise.

La contribution de la Ville de Montréal au budget du Conseil des arts de Montréal est de 11 950 000 \$ en 2012.

Les programmes du Conseil

C'est essentiellement par son **programme général de subventions** que le Conseil des arts soutient les organismes artistiques professionnels montréalais. Il existe quatre types de subventions, soit une aide au fonctionnement quadriennal, accordée pour la réalisation de l'ensemble des activités découlant de la mission d'un organisme bien établi ou d'une institution reconnue; l'aide au fonctionnement bisannuel, accordée aux organismes plus expérimentés pour les appuyer dans la réalisation de leurs activités; l'aide au projet, pour les nouvelles compagnies qui en sont à leurs premières armes ou qui produisent d'une manière ponctuelle; et enfin l'aide à projet spécial accordée aux organismes agréés au fonctionnement pour la réalisation d'une activité spécifique non récurrente. En 2011, le Conseil a consacré 8 406 500 \$ à ce programme, et 334 compagnies en ont bénéficié.

Le **programme de tournées** permet aux organismes artistiques de faire circuler leurs créations sur le territoire montréalais, en collaboration avec les diffuseurs municipaux de l'Île de Montréal. C'est une formule gagnante pour tous : les organismes artistiques y prolongent la vie de leurs créations, les diffuseurs peuvent enrichir et élargir leur programmation, les municipalités s'en servent comme un outil de choix pour développer l'accessibilité, et finalement les citoyens bénéficient de spectacles, de films et d'expositions de qualité, dans leur quartier et à un prix abordable quand ce n'est pas gratuit. Les organismes qui bénéficient de subventions dans le cadre des différents volets du programme (*Arts de la scène, Arts visuels, Littérature, Cinéma et Nouveaux Médias*) sont généralement des organismes déjà accrédités au programme général, mais ce n'est pas toujours le cas. En 2011, 47 compagnies ont reçu des subventions totalisant 1 022 270 \$ pour des tournées dans l'Île.

Le **programme de résidence** regroupe les activités organisées en partenariat afin de favoriser le contact entre le public et les créateurs professionnels. On y retrouve par exemple des programmes comme **Libres comme l'art**, des résidences de création en milieu scolaire réalisées en partenariat avec la Conférence régionale des élus, ou des résidences d'écrivains dans les bibliothèques, la résidence des Ateliers studios Saguenay-Montréal, ou le projet Prélude, réalisé avec la Tohu et le Cirque du Soleil, qui favorise la professionnalisation des jeunes artistes du quartier Saint-Michel. En 2011, le Conseil a également lancé plusieurs nouvelles résidences : une en danse, une en cinéma, trois en arts visuels et celle du Poète de la Cité. En 2011, le Conseil a investi 191 701 \$ dans son programme de résidences.

Un autre programme prestigieux est le **Grand Prix du Conseil des arts de Montréal**, qui a célébré en 2012 son 27^e anniversaire. Ce Grand Prix annuel vise à reconnaître l'excellence d'une production ou d'un événement réalisé à Montréal. Neuf organismes se retrouvent en nomination dans autant de disciplines : arts du cirque, arts médiatiques, arts visuels, cinéma, danse, littérature, musique, nouvelles pratiques artistiques et théâtre. Le lauréat est désigné par un jury externe, composé de quatre personnalités montréalaises et présidé par le président du Conseil des arts. L'attribution du Grand Prix comporte une bourse de 25 000 \$ assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais. Un prix de reconnaissance de 5 000 \$ est remis à chacun des autres finalistes. La remise du Grand Prix a lieu au cours d'un déjeuner réunissant quelque 800 convives provenant de la communauté des artistes, du milieu des affaires et du monde municipal.

Le Conseil des arts de Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal et en partenariat avec plusieurs institutions, organise également **Les Prix de Montréal pour les arts et la culture**, dont la première édition a eu lieu en novembre 2011. C'est au cours de cet événement que sont remis à des créateurs de nombreux prix, tels le Prix de la relève Caisse de la culture, le Prix de la diversité, le Prix Tourisme Montréal du rayonnement international, le Prix du gestionnaire culturel de la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux, le Prix Art + Créativité de la Conférence régionale des élus, le Prix François-Houdé, la Bourse Phyllis-Lambert Design Montréal, le Prix de la création montréalaise du Conseil des arts et des lettres du Québec, ainsi que le Prix Hommage couronnant une personnalité montréalaise qui a soutenu le milieu culturel tout au long de sa carrière. Plus de 75 000 \$ en prix sont versés lors de l'événement.

Sans constituer un programme comme tel, la **Maison du Conseil des arts** joue un rôle important auprès des petites et moyennes entreprises artistiques. C'est en effet un centre de création et de production grâce aux trois grands studios de répétition mis à la disposition du milieu. En 2011, 322 organismes ou individus ont utilisé les trois studios, la salle de réchauffement ou la salle du Conseil pour un total d'environ 9 754 heures de location. Ces espaces sont loués à un prix très inférieur à celui des autres studios disponibles dans le centre ville. Outre les bureaux du Conseil, la Maison loge aussi les bureaux de BJM Danse. La présence quotidienne des danseurs, musiciens, comédiens et auteurs qui fréquentent en grand nombre la Maison du Conseil des arts témoigne des liens privilégiés qu'il entretient avec le milieu.

En dehors des programmes de subventions et de tournées, des prix et de la Maison du Conseil, le Conseil des arts de Montréal participe au développement artistique montréalais par des actions ponctuelles et stratégiques. Ce **soutien aux initiatives de développement** vise principalement les artistes de la relève et de la diversité. Par exemple, le Conseil est très actif, et cela depuis plusieurs années, auprès des artistes issus des communautés culturelles. Dans la foulée de sa *Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts*, il a créé un poste d'agent de liaison qui offre des services d'accueil, de formation, d'accompagnement et d'intégration professionnelle aux artistes de la diversité. Le Conseil des arts a aussi conclu un partenariat avec le Forum jeunesse de l'Île de Montréal sur l'important dossier de la relève artistique montréalaise; il en est résulté un plan d'action pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artistes, dont la réalisation est coordonnée par le Conseil des arts et le Forum Jeunesse. La phase II d'*Outiller la relève artistique* s'est terminée en 2010 avec la mise en place de plusieurs programmes structurants, dont *Premières expériences de travail* qui permet aux diplômés des écoles d'art de faire des stages dans des organismes professionnels. Depuis, le Conseil a rendu publics les bilans de ses activités dans ces deux secteurs (relève et diversité) et a publié des plans d'action qui gouverneront ses actions au cours des prochaines années.

Le Conseil est enfin très actif sur le plan des liens arts-affaires, par exemple avec le parrainage fiscal qui aura permis de verser quelque 145 000 \$ à des organismes culturels en 2011, ou via des initiatives telles Go-C.A. ou le projet Arrimages qui visent à intégrer les jeunes gens d'affaires au développement des compagnies artistiques. Les Prix Arts-Affaires, organisés en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, en sont un autre exemple.

On trouvera sur le site web du Conseil la liste des compagnies subventionnées en 2011 et 2012.

Fonctionnement du Conseil

Le Conseil des arts est composé de 21 membres, incluant un président et deux vice-présidents, qui sont nommés par le Conseil de la Ville de Montréal. Le trésorier de la Ville, ou un adjoint qu'il désigne, est nommé trésorier du Conseil. Les membres proviennent majoritairement du milieu artistique, mais aussi du milieu de l'éducation, des affaires et du monde municipal. Ils doivent être citoyens canadiens et domiciliés sur le territoire de l'île de Montréal. Les membres du Conseil des arts de Montréal ne sont pas rémunérés, mais ils ont droit au remboursement par le Conseil des dépenses autorisées par celui-ci et engagées par eux dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour l'achat de billets de spectacles.

Les membres du Conseil sont nommés pour trois ans, et leur mandat peut être renouvelé une seule fois pour un total de six ans.

Un membre du Conseil des arts, qui est présent à une séance au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier, doit divulguer la nature générale de cet intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstenir de participer à celles-ci et de voter ou tenter d'influencer le vote sur cette question.

Le Conseil se réunit en principe quatre fois par année et peut tenir au besoin des réunions supplémentaires. À la demande d'un membre ou de la Présidente, une partie des réunions du Conseil peut avoir lieu à huis clos; autrement, les conseillers culturels et les cadres assistent aux délibérations.

Le mandat des membres du Conseil consiste à :

- assister aux réunions du Conseil;
- établir, sous réserve de l'approbation des élus de l'agglomération, les politiques et programmes du Conseil, ainsi que ses orientations stratégiques à long terme;
- approuver les orientations liées au processus de planification stratégique;
- suivre les progrès de la direction dans la mise en oeuvre des priorités identifiées chaque année;
- représenter le Conseil des arts sur la place publique et défendre ses intérêts auprès de diverses instances;
- participer aux réunions des comités auxquels ils adhèrent;
- autoriser l'attribution des subventions telles que recommandées par les comités d'évaluation sectoriels;
- voter sur les propositions présentées au Conseil (ou s'abstenir de voter en cas de conflit d'intérêts);
- approuver le budget annuel et les états financiers.

Les comités du Conseil

Tous les comités du Conseil se rapportent au Conseil. Les membres, selon leurs intérêts et leurs disponibilités peuvent participer aux travaux de plus d'un comité. La directrice générale assiste à toutes les réunions des comités et en est le secrétaire.

Le **comité exécutif** est composé de la présidente, des deux vice-présidents, du trésorier et d'un président de comité sectoriel. Il se réunit quatre fois par année. Il a pour mandat d'examiner les questions d'ordre administratif, et plus particulièrement de :

- fixer les échelles salariales et la classification des emplois;
- approuver annuellement le plan d'action et le rendement de la directrice générale;
- suivre l'évolution du budget en cours d'année;
- déterminer l'utilisation des surplus budgétaires en fin d'année;
- autoriser les travaux majeurs pour la Maison du Conseil.

Il fait rapport de ses activités au Conseil dans son ensemble.

Les **comités d'évaluation sectoriels** sont au nombre de neuf : arts du cirque; arts numériques; arts visuels; cinéma et vidéo; danse; littérature; musique; nouvelles pratiques artistiques et diffusion pluridisciplinaire; théâtre. Ils sont composés de pairs et sont présidés par un membre du Conseil.

Les comités d'évaluation sectoriels se réunissent en principe trois fois par année, en fonction des trois dates de tombée pour les demandes de subventions (15 février, 15 septembre et 15 décembre) et de leur présentation au Conseil.

Les membres des comités d'évaluation sectoriels doivent :

- suivre le mieux possible les activités (spectacles, expositions, événements, etc.) dans les secteurs dont ils sont responsables;
- examiner les demandes de subventions déposées par les compagnies;
- déterminer un ordre de priorité selon les objectifs et critères d'évaluation des programmes du Conseil;
- recommander une aide financière à des besoins spécifiques;
- fixer le montant de cette aide financière en tenant compte des disponibilités budgétaires.

Le **comité des présidents sectoriels**, comme son nom l'indique, est composé des neuf présidents de comités sectoriels et de la Présidente du Conseil. Il se réunit au moins deux fois par année pour discuter des programmes et politiques du Conseil et pour déterminer la répartition des augmentations budgétaires entre les différents secteurs.

Le **comité de vérification** financière est composé d'au moins trois membres du Conseil et d'un membre extérieur. Il se réunit au moins une fois par année. Il a pour mandat de :

- examiner les budgets et états financiers;
- recevoir le rapport du vérificateur général;
- examiner si les mesures correctives proposées ont été apportées;
- examiner les méthodes comptables et les contrôles internes;
- présenter ses recommandations au comité exécutif ou au Conseil pour son approbation.

Le **comité de gouvernance et de nominations** est composé de quatre membres du Conseil et de sa Présidente. Il se réunit au moins une fois par année, ou selon les besoins du Conseil. Son mandat consiste à :

- assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration et de tous ses comités dans l'exercice de leurs pouvoirs relatifs à l'administration et au développement du Conseil;
- s'assurer que les membres du Conseil disposent de l'information et de la documentation pertinentes à l'exercice de leur mandat;
- proposer au Conseil des modalités de fonctionnement visant à assurer la meilleure efficacité de ses travaux;
- favoriser l'apport et l'implication de chacun aux travaux du Conseil et de ses comités, et à cette fin organiser au besoin des séances de formation et d'information;

- identifier le profil des personnes recherchées pour siéger au Conseil selon les besoins à combler;
- solliciter les suggestions de différentes instances et personnes pour des nominations au Conseil;
- examiner les candidatures reçues en fonction des besoins identifiés;
- recommander au Comité exécutif de la Ville (et éventuellement au Conseil d'agglomération) la nomination des candidats agréés.

Le **comité arts-affaires**, créé en 2012, est composé d'au moins trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année et a pour mandat d'appuyer le Conseil dans sa promotion des liens arts-affaires. Plus particulièrement, le comité arts-affaires est responsable d'alimenter les actions et discussions du Forum Arts-Affaires de Montréal.

Le **comité de développement et de communications** est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année. Son mandat consiste à conseiller la direction générale dans ses activités de communications et de développement, particulièrement en ce qui concerne la sollicitation de fonds auprès du secteur privé.

Les communications

Le Conseil des arts de Montréal rend compte de ses activités dans un rapport annuel publié au printemps, et qui contient également les états financiers vérifiés par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Six fois par année, le Conseil publie un bulletin d'information, **Focus**, qui est distribué par courriel à ses abonnés.

Des communiqués de presse sont émis régulièrement pour informer les médias et les clientèles cibles des récents développements : attributions de subventions, lancement de la saison des tournées, remise du Grand Prix, nominations de nouveaux membres, etc.

Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet du Conseil des arts (www.artsmontreal.org).

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS
(au 1^{er} novembre 2012)

Conseil des arts

Philippe Baylaucq
Manon Blanchette
Marilyn Burgess
Madeleine Careau
Jasmine Catudal
Marie Cinq-Mars
Carole David
Jean-Pierre Desrosiers
Ben Marc Diendéré
Jocelyn Dion
André Dupras
Nassib El Hussein
Karla Étienne
Liza Frulla
Charles Lapointe
Gaétan Morency
Jan-Fryderyk Pleszczyński
François Roy
Louise Roy
Claude Trudel
Lise Vaillancourt
Jean-Robert Choquet, membre observateur
Dany Laferrière, membre honoraire

Comité exécutif

Louise Roy, présidente
Charles Lapointe, vice-président
Jan-Fryderyk Pleszczyński, vice-président
Jocelyn Dion, trésorier
Philippe Baylaucq, représentant des présidents de comités sectoriels
Danielle Sauvage, directrice générale et secrétaire

Comités d'évaluation

Arts du cirque
Nassib El Hussein, président
Christophe Rousseau
Brigitte Scherrer

Arts numériques

Marilyn Burgess, présidente
Yan Breuleux
Marie Fraser
Jean Gagnon
Martin Messier
Anne-Marie Ninacs

Arts visuels

Manon Blanchette, présidente
Claudia Bernal
Sophie Gironnay
Pascal Grandmaison
Lesley Johnstone
Marie-Josée Parent
Yann Pocreau

Cinéma/vidéo

Philippe Baylaucq, président
Jennifer Alleyn
Tetchena Bellange
Mario Fortin
Jéricho Jeudy
Lyse Lafontaine
Lucette Lupien

Danse

Karla Étienne, présidente
Sarah Bild
Hélène Blackburn
Emmanuel Jouthe
Ismaël Mouaraki
David Pressault

Littérature

Carole David, présidente
Éric Blackburn
Éric de Larochellière
Peter Dubé
Christiane Duchesne
Nicolas Rochette
Rodney Saint-Éloi

Musique

André Dupras, président
Louise Laplante
Emmanuelle Lizère
Katia Makdissi-Warren
Mathias Maute
Damian Nisenson
Hélène Prévost

Nouvelles pratiques artistiques

Jasmine Catudal, présidente
Paule Beaudry
Marie Brassard
Régine Cadet
Marie-Christine Dufour
D. Kimm
Laurent Saulnier

Théâtre

Lise Vaillancourt, présidente
Sabrina Baran
Simon Boudreault
Céline Marcotte
Marc Pache
Marcela Pizarro
Emma Tibaldo

Comités des présidents sectoriels

Louise Roy, présidente
Philippe Baylaucq
Manon Blanchette
Marilyn Burgess
Jasmine Catudal
Carole David
André Dupras
Nassib El Hussein
Karla Étienne
Lise Vaillancourt

Comité de vérification financière

François Roy, président
Jean-Pierre Desrosiers
André Dupras
Marc Régnier (membre externe)

Comité de gouvernance et de nominations

Louise Roy, présidente
Philippe Baylaucq
Karla Étienne
Liza Frulla
Jan-Fryderyk Pleszczyński

Comité de développement et communications

Ben Marc Diendéré, président
Madeleine Careau
Liza Frulla
Pascale Chassé (membre externe)
Anick Trudel (membre externe)

Comité arts-affaires

Jean-Pierre Desrosiers, président
Manon Blanchette
Ben Marc Diendéré
Jan-Fryderyk Pleszczyński
Louise Roy
Sébastien Barangé (membre externe)
Jacques Dostie (membre externe)

FORUM ARTS-AFFAIRES MONTRÉAL

(au 19 octobre 2012)

Pierre Alary
Vice-président principal & chef de la direction financière
Bombardier inc.

Éric Bédard
Associé directeur, Région du Québec
Fasken, Martineau

Sophie Brochu
Présidente et chef de la direction
Gaz Métropolitain

Stephen R. Bronfman
Président
Claridge inc.

Alain Côté, FCPA, FCA, IAS.A
Associé directeur, région du Québec
Deloitte

François Côté
Président
Telus Québec

Marcel Côté
Associé fondateur
Secor Conseil

Michel de la Chenelière
Président
Fondation de la Chenelière

Jean-Pierre Desrosiers, co-président du Forum
Associé
Fasken Martineau
Coprésident du Forum arts-affaires de Montréal

Jacques Dostie
Associé
Ernst & Young

Diane Giard
Première vice-présidente à la direction,
Particuliers et Entreprises
Banque Nationale du Canada

Marc Gold
Vice-président
Maxwell Cummings & Sons Holdings Limited

Norman E. Hébert Jr. B. Comm. LL.L.
Président et chef de la direction
Groupe Park Avenue

Isabelle Hudon
Présidente
Financière Sun Life

Monique Jérôme-Forget
Conseillère spéciale
Osler, Hoskin & Harcourt
Korn/Ferry International

Jean Lamarre
Président
Lamarre Consultants

Charles Lapointe, c.p.
Président-directeur général
Tourisme Montréal

Jean Laurin
Président et chef de la direction
GVA Devencore Worldwide

Michel Leblanc
Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Guy LeBlanc, FCA
Associé directeur
PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Normand Legault
Président du conseil
Montréal International et
Société du Parc Jean-Drapeau

Brian M. Levitt
Avocat-conseil, Droit des sociétés
Osler, Hoskin & Harcourt LLP

Elliot Lifson
Vice-président du conseil
Vêtements Peerless Clothing inc.

Tony Loffreda
Chef, Groupes des entreprises nationales-Québec
RBC - Banque Royale du Canada

Christine Marchildon
Première vice-présidente, région du Québec
TD Canada Trust

Pierre Matuszewski
Président
Société Générale au Canada

Peter McAuslan
Président
Brasserie McAuslan

Andrew Molson
Président du conseil
RES Publica

Marie-José Nadeau
Vice-présidente exécutive - Affaires corporatives et secrétaire générale
Hydro-Québec

Bernard Poulin
Président et chef de la direction
Groupe S.M. International inc.

Pierre A. Raymond
Président du conseil et associé
Stikeman, Elliott

François Roy
Administrateur de sociétés

Louise Roy
Présidente
Conseil des arts de Montréal
Fellow Invitée
CIRANO

Javier San Juan
Président-directeur général
L'Oréal Canada

David B. Sela
Président
COPAP inc.

Brigitte Simard
Associée directrice
Korn/Ferry International

Norman M. Steinberg, Ad. E.
Président
Norton Rose Canada

John Stokes
Associé
Real Ventures

Bernard Stotland
Consultant
MNP S.e.n.r.l., s.r.l. / LLP

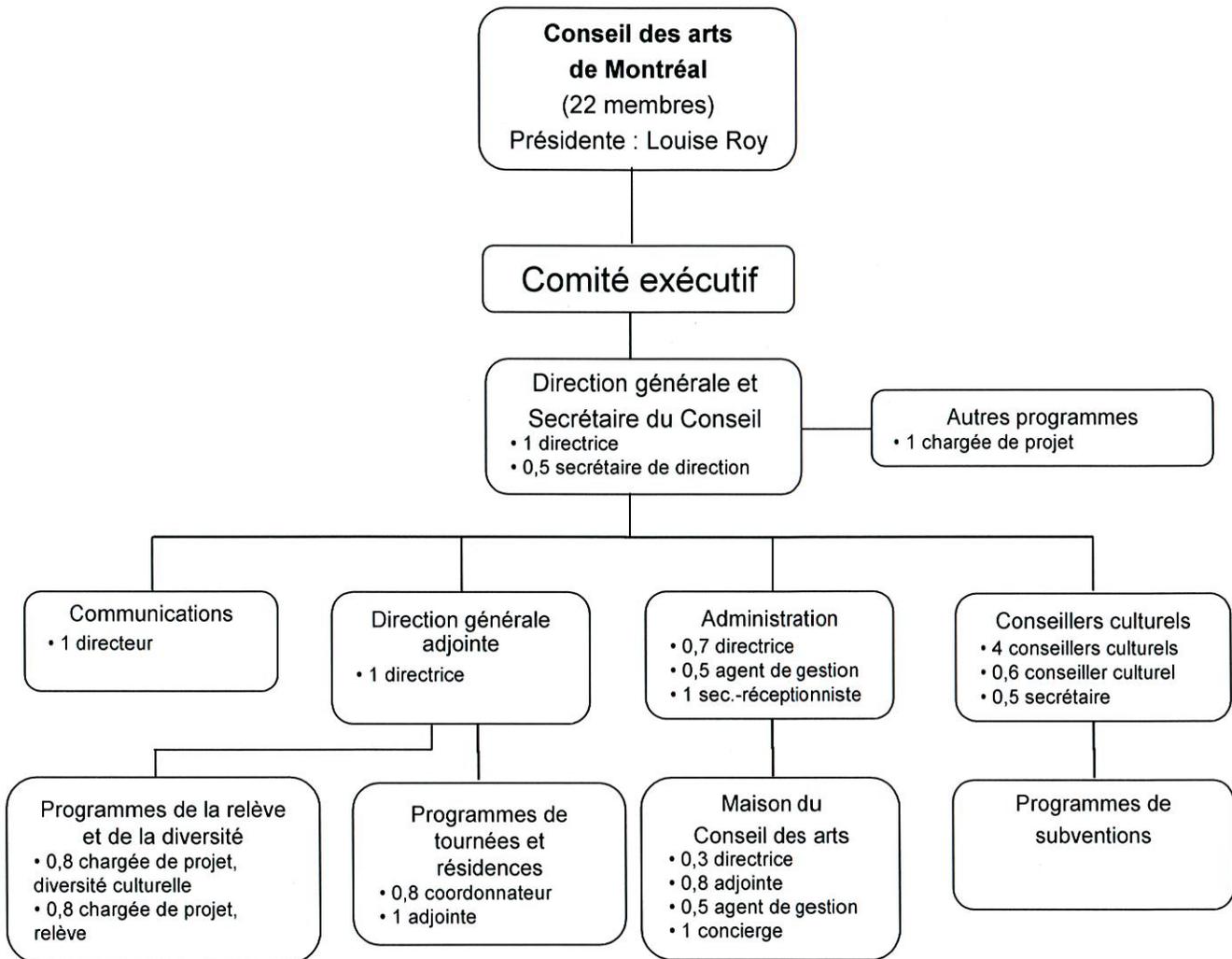
Alexandre Taillefer, co-président du Forum
Président
XPND Capital
Coprésident du Forum arts-affaires de Montréal

Pierre-André Themens
Directeur associé
Davies Ward Phillips & Vineberg LLP

Kim Thomassin
Associée directrice - Région du Québec
McCarthy, Tétrault

Pierre Trahan
Président
Arsenal

Organigramme du personnel



Ressources humaines:

14 employés T.C. 33,75 h /s
 4 employés T.P. 27,00 h /s (4 jours/sem.)
 1 employé T.P. 20,25 h /s (3 jours/sem.)

Total : 17,8 employés Équivalents T.C.

Ressources financières:

Masse salariale	2013	1 419 329 \$
	2012	1 321 360 \$
Avantages sociaux	2013	286 420 \$
	2012	236 700 \$
Total	2013	1 705 749 \$
	2012	1 554 060 \$

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

SOMMAIRE DU BUDGET

EXERCICE 2013

	Budget modifié 2012		Réel estimé 2012	Budget 2013		Variation 2013 vs 2012	
	\$	%	\$	\$	%	\$	%
REVENUS							
Contribution de l'agglomération de Montréal	11 950 000,00	93,6	11 950 000,00	12 450 000\$	94,4	500 000,00	
Contributions de partenaires	370 464,00	2,9	389 584,00	400 257\$	3,0	29 793,00	
Évènements de prix	125 000,00	1,0	125 000,00	125 000\$	0,9	0,00	
Appropriation du surplus non affecté	260 000,00	2,0	260 000,00	114 000\$	0,9	(146 000,00)	
Intérêts sur placements	65 000,00	0,5	120 000,00	105 000\$	0,8	40 000,00	
Parainage fiscal	-		168 428,00	-		-	
TOTAL - REVENUS	12 770 464,00	100,0	13 013 012,00	13 194 257,00	100,0	423 793,00	3,3%
DÉPENSES							
Programmes de subventions aux organismes							
Programme général d'aide financière	8 904 500,00		8 904 500,00	9 254 500,00		350 000,00	
Programmes de tournée et de résidences	1 263 000,00		1 261 480,00	1 248 500,00		(14 500,00)	
	<u>10 167 500,00</u>	<u>80,1</u>	<u>10 165 980,00</u>	<u>10 503 000,00</u>	<u>79,6</u>	<u>335 500,00</u>	
Parrainage fiscal	-		163 182,00	-			
Soutien aux programmes de subventions	<u>117 000,00</u>	<u>0,9</u>	<u>117 000,00</u>	<u>117 000,00</u>	<u>0,9</u>	<u>0,00</u>	
Autres programmes							
DémArt	60 000,00		60 000,00	60 000,00		0,00	
Grand Prix du Conseil	175 000,00		175 311,00	175 000,00		0,00	
Maison du Conseil des arts	140 394,00		136 317,00	111 307,00		(29 087,00)	
Soutien aux initiatives de développement	278 065,00		273 789,00	298 258,00		20 193,00	
Échanges culturels avec l'étranger	40 000,00		40 000,00	40 000,00		-	
Autres Prix	87 000,00		87 000,00	85 000,00		-2 000,00	
Études et consultations du milieu	15 000,00		15 000,00	15 000,00		-	
	<u>795 459,00</u>	<u>6,2</u>	<u>787 417,00</u>	<u>784 565,00</u>	<u>5,9</u>	<u>(10 894,00)</u>	
Total des programmes	<u>11 079 959,00</u>	<u>87,6</u>	<u>11 233 579,00</u>	<u>11 404 565,00</u>	<u>86,4</u>	<u>324 606,00</u>	<u>2,9%</u>
Administration	<u>1 690 505,00</u>	<u>12,4</u>	<u>1 739 005,00</u>	<u>1 789 692,00</u>	<u>13,6</u>	<u>99 187,00</u>	<u>5,9%</u>
TOTAL - DÉPENSES	<u>12 770 464,00</u>	<u>100,0</u>	<u>12 972 584,00</u>	<u>13 194 257,00</u>	<u>100,0</u>	<u>423 793,00</u>	<u>3,3%</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

EXERCICE 2013

	Budget modifié 2012	Réel estimé 2012	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012
	\$	\$	\$	\$
<u>PROGRAMME GÉNÉRAL</u>				
<u>D'AIDE FINANCIÈRE</u>				
Théâtre	2 503 000\$	2 503 000\$	2 503 000\$	-
Musique	2 015 500\$	2 015 500\$	2 015 500\$	-
Danse	1 448 500\$	1 448 500\$	1 448 500\$	-
Arts visuels	1 274 500\$	1 274 500\$	1 274 500\$	-
Littérature	456 000\$	456 000\$	456 000\$	-
Cinéma et vidéo	418 500\$	418 500\$	418 500\$	-
Arts numériques	258 000\$	258 000\$	258 000\$	-
Nouvelles pratiques artistiques	104 500\$	104 500\$	104 500\$	-
Arts du cirque	64 000\$	64 000\$	64 000\$	-
Lieux de diffusion, festivals et événements pluridisciplinaires	262 000\$	262 000\$	262 000\$	-
Soutien aux pratiques émergentes	100 000\$	100 000\$	100 000\$	-
À déterminer		-	350 000\$	350 000\$
	<u>8 904 500\$</u>	<u>8 904 500\$</u>	<u>9 254 500\$</u>	<u>350 000\$</u>
 Programme de parrainage fiscal	-	<u>163 181\$</u>	-	-
 <u>PROGRAMMES DE TOURNÉE</u>				
Arts de la scène	840 000\$	828 193\$	830 000\$	(10 000\$)
Arts visuels	80 000\$	77 420\$	80 000\$	0\$
Littérature	30 000\$	37 475\$	35 000\$	5 000\$
Cinéma, vidéo et nouveaux médias	50 000\$	36 950\$	40 000\$	(10 000\$)
Portraits d'artistes et d'écrivains	10 000\$	10 000\$	10 000\$	0\$
Nouvelles pratiques artistiques / arts numériques	20 000\$	35 960\$	35 000\$	15 000\$
	<u>1 030 000\$</u>	<u>1 025 998\$</u>	<u>1 030 000\$</u>	<u>0\$</u>

PROGRAMMES DE RÉSIDENCES

Libres comme l'art (CRE)	125 000\$	128 020\$	125 000\$	-
CAM/CAS/CALQ	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Prélude (TOHU ET CDS)	2 500\$	3 060\$	3 000\$	500\$
Résidences d'écrivains	30 000\$	25 000\$	25 000\$	(5 000\$)
Poète de la Cité	15 000\$	18 902\$	15 000\$	-
Résidences des Amériques	30 500\$	30 500\$	30 500\$	-
Projet pilote en arrondissement	20 000\$	20 000\$	10 000\$	(10 000\$)
	<u>233 000\$</u>	<u>235 482\$</u>	<u>218 500\$</u>	<u>(14 500\$)</u>
Total programmes de tournée et résidences	<u>1 263 000\$</u>	<u>1 261 480\$</u>	<u>1 248 500\$</u>	<u>(14 500\$)</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

EXERCICE 2013

	Budget modifié 2012	Réel estimé 2012	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012
	\$	\$	\$	\$
<u>SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES</u>				
Promotion et publicité	40 000\$	40 000\$	40 000\$	-
Billets - événements culturels	62 000\$	62 000\$	62 000\$	-
Frais de tournée	15 000\$	15 000\$	15 000\$	-
	<u>117 000\$</u>	<u>117 000\$</u>	<u>117 000\$</u>	<u>-</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

AUTRES PROGRAMMES

EXERCICE 2013

	Budge modifié 2012	Réel estimé 2012	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012
	\$	\$	\$	\$
<u>GRAND PRIX DU CONSEIL</u>				
Prix en argent	65 000\$	65 000\$	65 000\$	-
Oeuvre d'art	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Frais incidents : organisation et réception	100 000\$	100 311\$	100 000\$	-
	<u>175 000\$</u>	<u>175 311\$</u>	<u>175 000\$</u>	<u>-</u>
<u>MAISON DU CONSEIL DES ARTS</u>				
Contribution au budget d'exploitation	140 394\$	136 317\$	111 307\$	(29 087\$)
	<u>140 394\$</u>	<u>136 317\$</u>	<u>111 307\$</u>	<u>(29 087\$)</u>
<u>SOUTIEN AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT</u>				
DémArt	60 000\$	60 000\$	60 000\$	-
Outiller la relève artistique montréalaise	68 767\$	68 767\$	47 000\$	(21 767\$)
Premières expériences de travail	151 798\$	151 798\$	198 258\$	46 460\$
Diversité artistique montréalaise	47 500\$	47 500\$	40 000\$	(7 500\$)
Évènements de concertation	10 000\$	5 712\$	13 000\$	3 000\$
	<u>338 065\$</u>	<u>333 777\$</u>	<u>358 258\$</u>	<u>20 193\$</u>
<u>ÉCHANGES CULTURELS AVEC L'ÉTRANGER</u>				
Soutien aux projets d'échanges	30 000\$	30 000\$	30 000\$	-
Frais incidents-transport & communications	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
	<u>40 000\$</u>	<u>40 000\$</u>	<u>40 000\$</u>	<u>-</u>
<u>AUTRES PRIX</u>				
Prix Arts-Affaires	7 000\$	7 000\$	5 000\$	(2 000\$)
Les prix de Montréal	25 000\$	25 000\$	25 000\$	-
Prix de Montréal pour les arts et la culture- frais incident:	55 000\$	55 000\$	55 000\$	-
	<u>87 000\$</u>	<u>87 000\$</u>	<u>85 000\$</u>	<u>(2 000\$)</u>
<u>ÉTUDES ET CONSULTATIONS DU MILIEU</u>				
	15 000\$	15 000\$	15 000\$	-
	<u>795 459\$</u>	<u>787 405\$</u>	<u>784 565\$</u>	<u>(10 894\$)</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2013

	Budget modifié 2012	Réel estimé 2 012\$	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012
	\$	\$	\$	\$
Traitements	1 206 166\$	1 242 666\$	1 305 667\$	99 501\$
Charges sociales	210 200\$	226 700\$	257 125\$	46 925\$
Transport et communcations	113 700\$	113 700\$	101 000\$	(12 700\$)
Services professionnels	120 439\$	120 439\$	94 000\$	(26 439\$)
Location, entretien et réparations	14 000\$	14 000\$	11 900\$	(2 100\$)
Biens non durables	13 000\$	13 000\$	13 000\$	-
Achat d'équipement	13 000\$	8 500\$	7 000\$	(6 000\$)
	<u>1 690 505\$</u>	<u>1 739 005\$</u>	<u>1 789 692\$</u>	<u>99 187\$</u>

MAISON DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**DÉTAIL DU BUDGET****ADMINISTRATION****EXERCICE 2013**

	Budget modifié 2012	Réel estimé 2012	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012
	\$	\$	\$	\$
REVENUS				
Revenus d'exploitation	121 050\$	128 503\$	123 000\$	1 950\$
Contribution du Conseil des arts	140 394\$	136 317\$	111 307\$	(29 087\$)
	<u>261 444\$</u>	<u>264 820\$</u>	<u>234 307\$</u>	<u>(27 137\$)</u>
DÉPENSES				
Traitements	115 194\$	117 781\$	113 662\$	(1 532\$)
Charges sociales	26 500\$	28 500\$	29 295\$	2 795\$
Transport et communications	9 300\$	9 742\$	6 650\$	(2 650\$)
Services professionnels	55 450\$	55 449\$	60 700\$	5 250\$
Location, entretien et réparations	41 500\$	41 500\$	11 500\$	(30 000\$)
Biens non-durables	8 000\$	8 728\$	7 500\$	(500\$)
Achat d'équipement	5 500\$	3 120\$	5 000\$	(500\$)
	<u>261 444\$</u>	<u>264 820\$</u>	<u>234 307\$</u>	<u>(27 137\$)</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**DÉTAIL DU BUDGET****ADMINISTRATION****EXERCICE 2013**

	Budget modifié 2012	Réel estimé 2012	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012
	\$	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>				
Salaires	1 198 666\$	1 186 166\$	1 299 167\$	100 501\$
Surtemps	4 500\$	3 500\$	3 500\$	(1 000\$)
Allocations	3 000\$	53 000\$	3 000\$	-
	<u>1 206 166\$</u>	<u>1 242 666\$</u>	<u>1 305 667\$</u>	<u>99 501\$</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>				
Régime des rentes du Québec	36 000\$	38 500\$	44 000\$	8 000\$
Assurance-emploi	12 000\$	13 000\$	17 000\$	5 000\$
Régime québécois d'assurance parentale	7 000\$	7 000\$	8 525\$	1 525\$
Financement des programmes de santé	44 000\$	52 000\$	56 000\$	12 000\$
Assurance-groupe	45 000\$	50 000\$	62 500\$	17 500\$
C.S.S.T.	5 000\$	5 000\$	5 400\$	400\$
REER Collectif	60 000\$	60 000\$	62 500\$	2 500\$
Ristourne / rabais assurance-emploi	1 200\$	1 200\$	1 200\$	-
	<u>210 200\$</u>	<u>226 700\$</u>	<u>257 125\$</u>	<u>46 925\$</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>				
Frais de déplacement	17 500\$	17 500\$	15 000\$	(2 500\$)
Téléphonie	18 200\$	18 200\$	13 000\$	(5 200\$)
Frais de poste	8 000\$	8 000\$	8 000\$	-
Frais de messagerie	6 000\$	6 000\$	6 000\$	-
Publicité	14 000\$	14 000\$	14 000\$	-
Congrès ,délégation et réunions	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Frais de représentation	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Impression de publications	30 000\$	30 000\$	25 000\$	(5 000\$)
	<u>113 700\$</u>	<u>113 700\$</u>	<u>101 000\$</u>	<u>(12 700\$)</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>				
Services de secrétariat	1 500\$	1 500\$	-	(1 500\$)
Services professionnels et administratifs	50 000\$	50 000\$	50 000\$	-
Services d'experts en informatique	50 000\$	50 000\$	25 000\$	(25 000\$)
Cotisations-associations	2 500\$	2 500\$	2 500\$	-
Autres services techniques / gardiennage	13 439\$	13 439\$	13 500\$	61\$
Frais de perfectionnement	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
	<u>120 439\$</u>	<u>120 439\$</u>	<u>94 000\$</u>	<u>(26 439\$)</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieurs	7 000\$	7 000\$	7 400\$	400,00
Location - Mobilier et équipements	1 000\$	1 000\$	-	(1 000,00)
Entretien et réparations - machines de bureau	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
Entretien et réparations - autres	3 000\$	3 000\$	1 500\$	(1 500,00)
	<u>14 000\$</u>	<u>14 000\$</u>	<u>11 900\$</u>	<u>(2 100,00)</u>

BIENS NON-DURABLES

Fournitures de bureau	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
Imprimés (diverses formules)	2 000\$	2 000\$	2 000\$	-
Papeterie	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
Livres, journaux et autres abonnements	1 000\$	1 000\$	1 000\$	-
	<u>13 000\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>-</u>

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Ameublement de bureau	4 000\$	3 000\$	2 000\$	(2 000,00)
Équipement informatique	5 000\$	2 500\$	3 000\$	(2 000,00)
Équipement à remplacer	4 000\$	3 000\$	2 000\$	(2 000,00)
	<u>13 000\$</u>	<u>8 500\$</u>	<u>7 000\$</u>	<u>(6 000,00)</u>
	<u>1 690 505\$</u>	<u>1 739 005\$</u>	<u>1 789 692\$</u>	<u>99 187\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉALDÉTAIL DU BUDGETMAISON DU CONSEIL DES ARTS - EXPLOITATIONEXERCICE 2013

	Budget modifié 2012	Réel estimé 2012	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012
	\$	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>				
Salaires	111 694\$	114 281\$	109 162\$	(2 532\$)
Surtemps	3 500\$	3 500\$	4 500\$	1 000\$
	<u>115 194\$</u>	<u>117 781\$</u>	<u>113 662\$</u>	<u>(1 532\$)</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>				
Régime de rentes du Québec	4 800\$	4 800\$	4 900\$	100\$
Assurance-emploi	1 600\$	1 600\$	1 650\$	50\$
Régime québécois d'assurance parentale	800\$	800\$	850\$	50\$
Financement des programmes de santé	4 900\$	4 900\$	5 000\$	100\$
Assurance-groupe	8 000\$	10 000\$	10 500\$	2 500\$
C.S.S.T.	800\$	800\$	800\$	-
REER Collectif	5 400\$	5 400\$	5 445\$	45\$
Ristourne / rabais assurance-emploi	200\$	200\$	150\$	(50\$)
	<u>26 500\$</u>	<u>28 500\$</u>	<u>29 295\$</u>	<u>2 795\$</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>				
Téléphone	3 700\$	4 142\$	1 000\$	(2 700\$)
Une Île sans fil	600\$	600\$	650\$	50\$
Publicité et promotion	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
	<u>9 300\$</u>	<u>9 742\$</u>	<u>6 650\$</u>	<u>(2 650\$)</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>				
Assurances	1 250\$	1 249\$	3 500\$	2 250\$
Services professionnels et techniques	11 200\$	11 200\$	11 200\$	-
Gardiennage et sécurité (80%)	43 000\$	43 000\$	46 000\$	3 000\$
	<u>55 450\$</u>	<u>55 449\$</u>	<u>60 700\$</u>	<u>5 250\$</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieur	1 000\$	1 000\$	1 000\$	-
Location - Mobilier et équipement	500\$	500\$	500\$	-
Entretien et réparation	40 000\$	40 000\$	10 000\$	(30 000\$)
	<u>41 500\$</u>	<u>41 500\$</u>	<u>11 500\$</u>	<u>(30 000\$)</u>

BIENS NON DURABLES

Fournitures	3 000\$	3 000\$	2 000\$	(1 000,00)
Aliments	5 000\$	5 728\$	5 500\$	500,00
	<u>8 000\$</u>	<u>8 728\$</u>	<u>7 500\$</u>	<u>(500,00)</u>

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Autres équipements	<u>5 500\$</u>	<u>3 120\$</u>	<u>5 000\$</u>	<u>(500,00)</u>
--------------------	----------------	----------------	-----------------------	-----------------

TOTAL - DÉPENSES	<u><u>261 444\$</u></u>	<u><u>264 820\$</u></u>	<u><u>234 307\$</u></u>	<u><u>(27 137\$)</u></u>
------------------	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉALDÉTAIL DU BUDGETREVENUSEXERCICE 2013

	Budget modifié 2012 \$	Réel estimé 2012 \$	Budget 2013	Variation 2013 vs 2012 \$
<u>CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES</u>				
<u>Outiller la relève artistique montréalaise</u>				
<u>Activités de réseautage et de formation</u>	-	-	32 000\$	32 000\$
Forum jeunesse et la Conférence régionale des élus de Montréal	53 767\$	53 767\$	-	(53 767\$)
<u>Premières expériences de travail</u>				
Ressources humaines et développement des compétences du Canada, Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal, Fonds de solidarité FTQ	139 197\$	139 197\$	198 257\$	59 060\$
<u>Vision Diversité</u>				
MICC	7 500\$	7 500\$	-	(7 500\$)
<u>Soutien des pratiques émergentes</u>				
Conférence régionale des élus de Montréal	50 000\$	50 000\$	50 000\$	-
<u>Libres comme l'art</u>				
Conférence régionale des élus de Montréal	50 000\$	50 000\$	50 000\$	-
<u>Grand-Prix du CAM</u>				
Dons de mécènes	45 000\$	45 000\$	45 000\$	-
<u>Les prix de Montréal pour les arts et la culture</u>	25 000\$	25 000\$	25 000\$	-
TOTAL - CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES	370 464\$	370 464\$	400 257\$	29 793\$

Maison du Conseil des Arts

Tarification

Location des salles de répétition

Tarifs préférentiels			
	MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE		
Nombre d'heures	<u>2009-2010</u>	<u>au 1 décembre 2010</u>	<u>au 1 septembre 2012</u>
Moins de 40 heures	12,50 \$	15,00 \$	15,50 \$
De 40 à 100 heures	9,50 \$	11,00 \$	11,50 \$
Plus de 100 heures	7,50 \$	9,00 \$	9,30 \$
À la semaine	550,00 \$	ABOLI	-
Individu	50\$ / 7,50\$ (RQD)	11,00\$ / 9,00\$(RQD)	11,50\$ / 9,25\$(RQD)

Tarifs réguliers			
	MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE		
Nombre d'heures	<u>2009-2010</u>	<u>au 1 décembre 2010</u>	<u>au 1 septembre 2012</u>
Moins de 40 heures	20,00 \$	24,00 \$	25,00 \$
Plus de 100 heures	16,00 \$	20,00 \$	21,00 \$
À la semaine	12,00 \$	15,00 \$	16,00 \$
Individu	750,00 \$	ABOLI	-

Salle de conférence (Wi-Fi inclus)			
	<u>2009-2010</u>	<u>au décembre 2010</u>	<u>au 1 septembre 2012</u>
Location à l'heure	20,00 \$	35,00 \$	35,00 \$
Pénalités pour déplacement des tables			500,00 \$

Frais supplémentaires:

Agent de sécurité:	30,00\$/ heures en sus; 60,00\$ /heure si temps supplémentaire applicable
Technicien (minimum 4 heures)	30,00\$/ heures en sus
TV DVD VHS	5,00 \$ /jour
Projecteur	40,00 \$ / jour
Frais de chèque revenu (NSF)	25,00 \$